



QRGA

Quercy Rouergue et
Gorges de l'Aveyron

SERVICE EAU POTABLE

2025



**RAPPORT SUR LE
PRIX ET LA QUALITE
DU SERVICE D'EAU
POTABLE**

SOMMAIRE

I. CARTE D'IDENTITE	1
1. Les compétences de la collectivité – Service eau	2
2. Les chiffres clefs de la collectivité	2
3. Population desservie et nombre d'abonnés	3
I. BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE	5
II. RESSOURCES / PRELEVEMENTS	6
III. PRODUCTION (V1)	7
IV. IMPORTATIONS (V2)	8
V. EXPORTATIONS (V3)	8
VI. VENTE AUX ABONNES (V7)	9
VII. AUTRES VOLUMES	10
1. Volume de service (V9) et volume sans comptage (V8)	10
2. Volume consommé autorisé (V6)	11
VIII. LINEAIRE DE RESEAU	11
IX. TARIFICATION	12
1. Modalité de facturation	12
2. Facture d'eau type	12
3. Recettes	13
X. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE	13
1. La qualité de l'eau	13
2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	14
3. Indices d'avancement de protection des ressources en eau	15
4. Indicateur de performance du réseau	15
4.1 Rendement du réseau de distribution	15
4.2 Indice linéaire des volumes non comptés	17
4.3 Indice linéaire de pertes en réseau	18
4.4 Indice linéaire de consommation	19
5 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	19
6 Etat de la dette du service	20
XI. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	21

PREAMBULE : LE SERVICE EAU POTABLE DE LA CC-QRGA

I. CARTE D'IDENTITE

Le Service de l'eau de la Communauté de Communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron est né de la volonté des collectivités actrices dans le domaine de l'eau potable de **se fédérer pour une gestion solidaire, pérenne et optimisée de la ressource et de la production d'eau potable sur le territoire.**

Les évolutions administratives liées à la Loi NOTRe ont conduit le Service à évoluer vers une compétence globalisant l'ensemble du circuit de l'eau potable. Ainsi, depuis sa création en 2018, le nombre d'adhérents et les compétences du service n'ont cessé de se développer.

Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant de la Communauté de Communes qui, par ses délibérations, permet la mise en œuvre des politiques intercommunales.

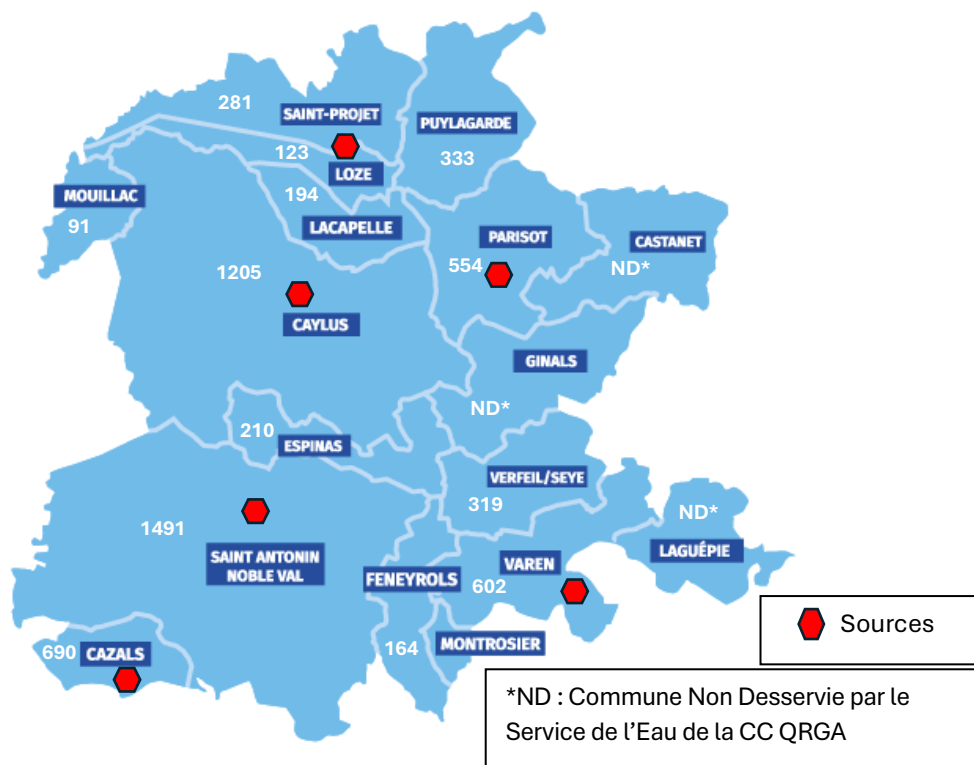
L'assemblée délibérante de la collectivité comporte 34 conseillers communautaires. Elle est présidée par Mme BIRS Elisabeth.

Le service de l'eau potable de la CC-QRGA produit et distribue l'eau potable aux habitants (6101 abonnés) de 15 communes du territoire.

Au 1^{er} janvier 2021, la population légale du territoire QRGA est de 7775 habitants.

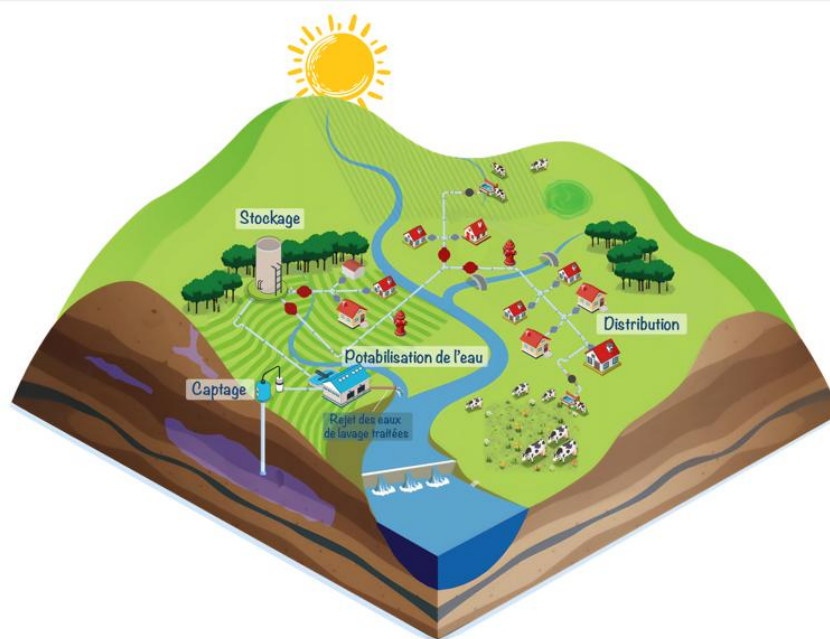
(Source INSEE – données 2021 en vigueur le 1^{er} janvier 2024)

Figure 1: Répartition des habitants desservis et des captages AEP du territoires QRGA



1. Les compétences de la collectivité – Service eau

Le service de l'eau CC-QRGA assure la production et la distribution de l'eau aux usagers.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les ouvrages de production et de distribution d'eau potable sont exploités en régie directe par le service de l'eau de la CC-QRGA.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le renouvellement de canalisation ($\approx 1\%$ / an) est réalisé en régie par la régie travaux du service de l'eau.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la facturation des abonnés de la CC-QRGA est assurée en régie directe par le service administratif du service de l'eau.

Le service est exploité en régie à autonomie financière.

2. Les chiffres clefs de la collectivité

Pour assurer l'approvisionnement en eau potable de son territoire, la Collectivité dispose de 6 ressources (5 ressources karstiques et 1 captage souterrain), 6 stations de traitement d'eau potable, 26 réservoirs et plus de 600 km de canalisations d'adduction et de distribution.

La collectivité produit environ un million de m³ d'eau potable par an. Avec un potentiel de prélèvement dans le milieu de 1.6 millions de m³ par an (Autorisation Préfectorales). La collectivité a ainsi la capacité d'assurer le développement de son territoire. Malgré tout, elle est consciente et sensible aux variations climatiques et elle est très engagée dans la promotion des économies d'eau.

En moyenne, la production d'eau potable du territoire se situe aux alentours de 2500 m³/j, cette production comble les besoins de la population sur la majorité de l'année mais reste vulnérable en période estivale.

Les prémisses d'un dérèglement climatique récent mais particulièrement déstabilisant dans nos zones de captages pourrait réduire à l'avenir notre potentiel lors des périodes de sécheresse. La commune de Parisot a déjà vécu un scénario « catastrophe » l'été 2022.

3. Population desservie et nombre d'abonnés

- Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle, elle est ou peut être raccordée. Le service de l'eau alimente 6101 abonnés en 2025.
- Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau Adour Garonne au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'Environnement. Le service public d'eau potable dessert 6095 abonnés au 31/12/2024.
- La répartition et la variation des habitants et des abonnés par Commune est la suivante (année 2022 à 2025) :

Tableau 1 : Répartition du nombre d'habitants desservis et d'abonnés du territoire QRG

Données INSEE 2021

Communes	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés 2022	Nombre d'abonnés 2023	Nombre d'abonnés 2024	Nombre d'abonnés 2025	% de variation
UDI Saint-Géry	1195	1137	1109	1188	1192	0,34%
SAINT-PROJET	281	324	321	329	330	0,3%
PUYLAGARDE	333	346	329	347	338	-2,6%
LOZE	123	124	122	122	129	5,7%
LACAPELLE LIVRON	194	174	162	174	177	1,7%
CAYLUS 1	264	175	175	177	178	0,6%
PP (Majac + Mas de Rossignol)	98	-	-	39	40	2,6%
UDI Notre-Dame-de-Livron	1302	1199	1148	1195	1186	-0,8%
CAYLUS 2	1211	1026	1087	1133	1118	-1,3%
MOUILLAC	90	62	60	61	67	9,8%
CAMP MILITAIRE	-	1	1	1	1	0,0%
UDI de Parisot	456	486	500	461	487	5,6%
PARISOT	456	486	500	461	487	5,6%
UDI Thouriès	680	534	531	532	553	3,9%
CAZALS + Servanac + Brousses + Maillolong (9)	680	534	531	532	553	3,9%
UDI – La Gourgue	2267	2009	1975	1984	2140	7,9%
SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL - Servanac (281) - Brousses (34) - Maillolong (9)	1466	1325	1286	1283	1445	12,6%
ESPINAS	198	178	171	184	179	-2,72%
FENEYROLS	151	198	197	201	202	0,5%
MONTROSIER	35	36	42	37	36	-2,7%
VERFEIL	337	213	224	219	220	0,5%
SAINT-MICHEL-DE-VAX	80	59	55	60	58	-3,3%
UDI de Varen	617	633	628	650	553	-14,9%
VAREN	617	633	628	650	553	-14,9%
TOTAL	6517	5998	5891	6010	6111	1,68%

L'évolution du nombre d'abonné et représenté dans le *Tableau 2* suivant et illustré par la *Figure 2*

Ce graphique illustre un nombre d'abonnés stable depuis 2018 avec une variation globale de 1.54 % sur le territoire QRG.

Tableau 2 : Evolution du nombre d'abonnés depuis 2018

	UDI - Saint-Géry	UDI - Notre-Dame-de-Livron	UDI de Parisot	UDI - Thourières	UDI – La Gourgue	UDI de Varen
2018	1099	1153	486	521	1944	601
2019	1101	1138	492	517	1926	608
2020	1182	1132	499	515	1947	618
2021	1130	1183	482	525	1977	624
2022	1137	1199	486	534	2009	633
2023	1109	1148	500	531	1975	628
2024	1181	1269	473	532	2002	650
2025	1182	1186	487	553	2140	553

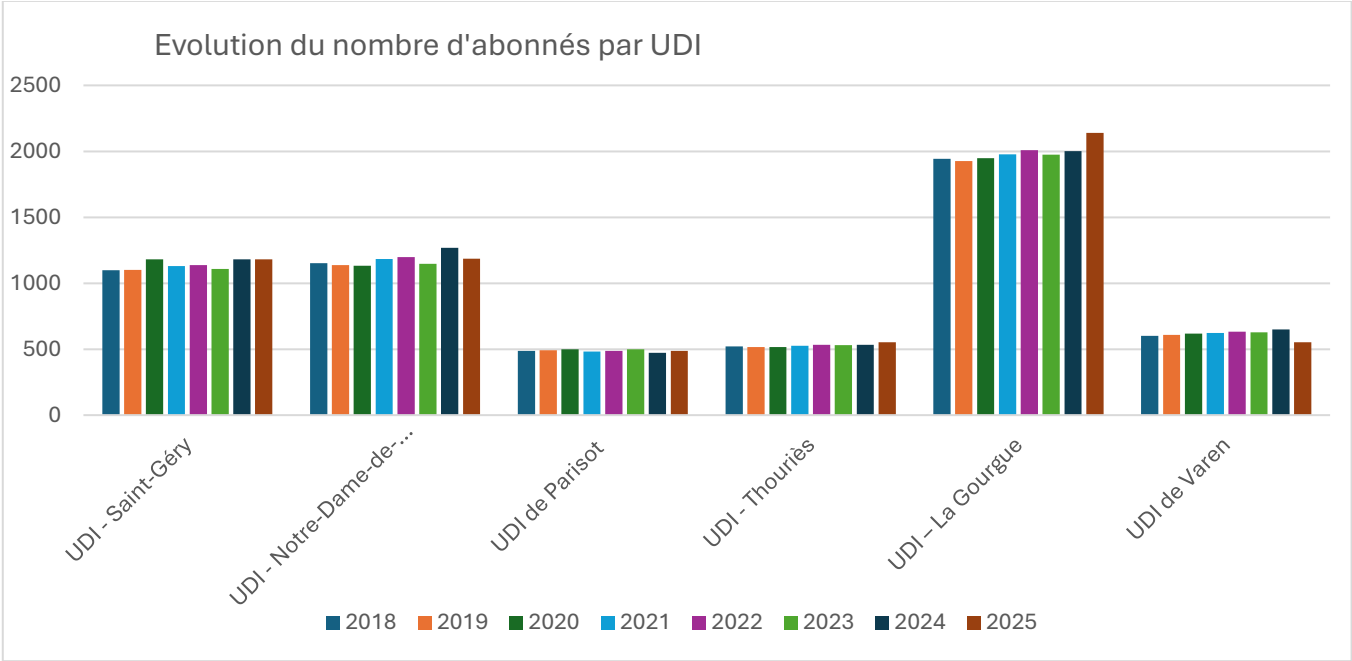


Figure 2 : Evolution de nombre d'abonnés par UDI

DONNEES TECHNIQUES

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2025 conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En effet, depuis l'application du décret n°95-635 du 6 mai 1995, le représentant de la collectivité est tenu de présenter à l'assemblée délibérante un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable.

Par ailleurs le décret n°2007-675 du 2 mai 2017 introduit dans le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité des Services d'eau potable la mesure de la performance sur de nombreux critères, comme la qualité du service au client, la maîtrise des impacts environnementaux ou la qualité de l'eau distribuée.

Comme évoqué précédemment, le territoire est divisé en 6 UDI (Saint-Géry, Notre Dame de Livron, Thourières, La Gourgue, Parisot et Varen) correspondants au 6 sources exploitées, les critères de chaque UDI seront évoqués et regroupé dans ce RPQS.

I. BILAN DES VOLUMES MIS EN ŒUVRE

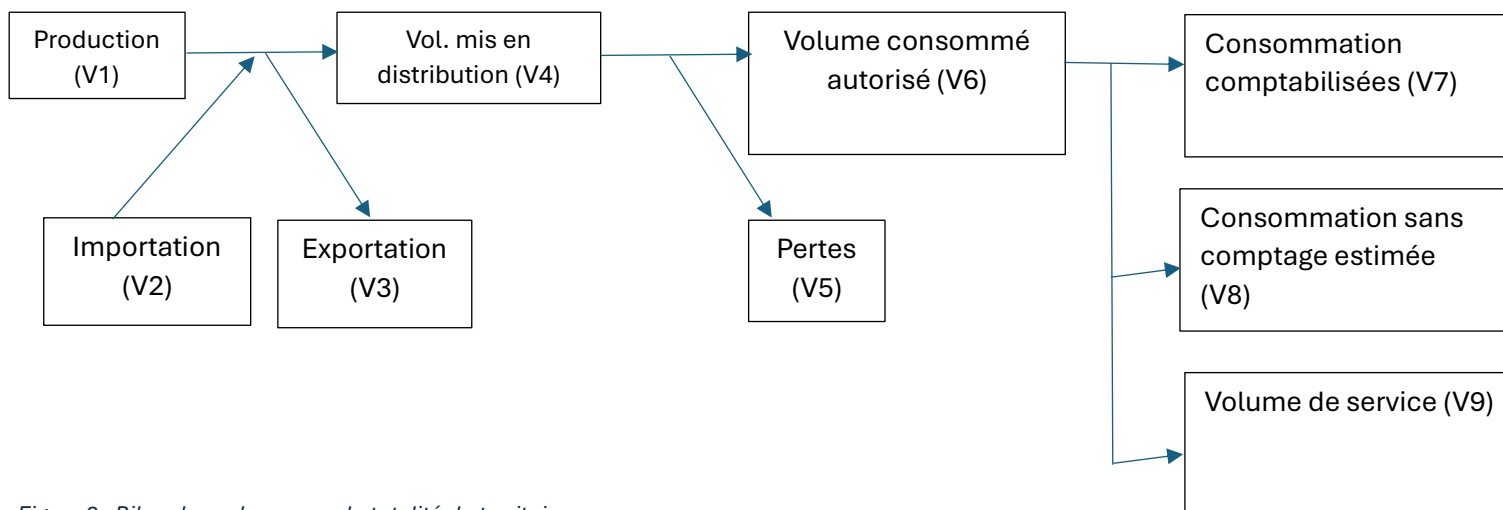


Figure 3 : Bilan des volumes sur la totalité du territoire

Chaque volume est détaillé par la suite pour les 6 UDI du territoire.

II. RESSOURCES / PRELEVEMENTS

Le service public d'eau potable prélève 956 490 m³ pour l'exercice 2025 (977 362 m³ en 2024). Le pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé est de 100 %.

Les volumes d'eau prélevés sont répertoriés dans le *Tableau 3* et illustré sur la *Figure 4* qui suit.

Tableau 3 : Volume d'eau (m³) prélevé par UDI et par an

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations 2024-25)	Volume autorisé exploitable (m ³ /an)
UDI - Saint-Géry	182544	194784	164326	175634	173826	192229	186487	-2,99%	240000 (sous réserve d'un Q réservé de 3l/s)
UDI - Notre-Dame- de-Livron	307751	271986	270803	278630	309240	265019	276140	4,20%	370 000
UDI - PARISOT	121346	103785	92348	97753	86180	83028	75847	-8,65%	115000
UDI - Thourières	84201	90768	92275	98311	93961	87247	83716	-4,05%	109500
UDI - La Gourgue	290252	280745	283043	302706	285826	275260	269543	-2,08%	690580 (sous réserve d'un Q réservé de 10l/s)
UDI - VAREN	74122	70483	69319	74246	55322	74579	64757	-13,17%	80000

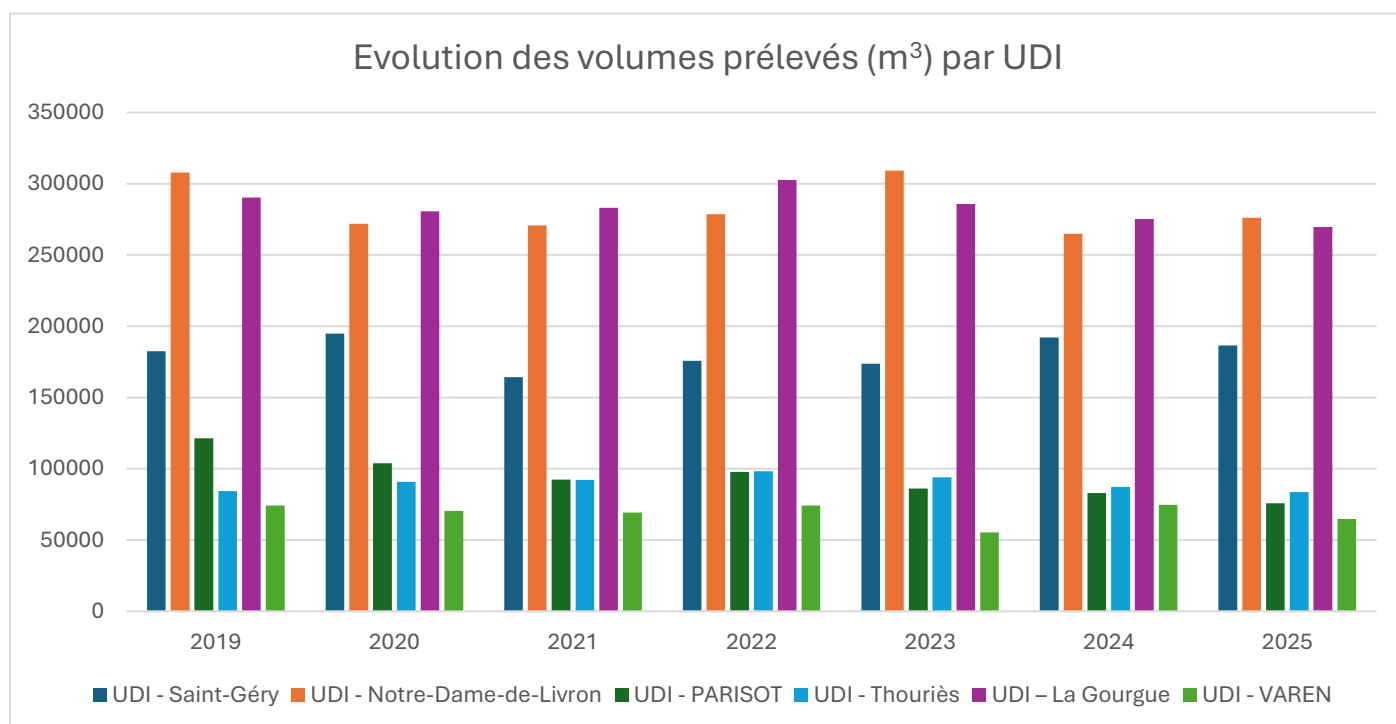


Figure 4 : Evolution des volumes prélevés par UDI

III. PRODUCTION (V1)

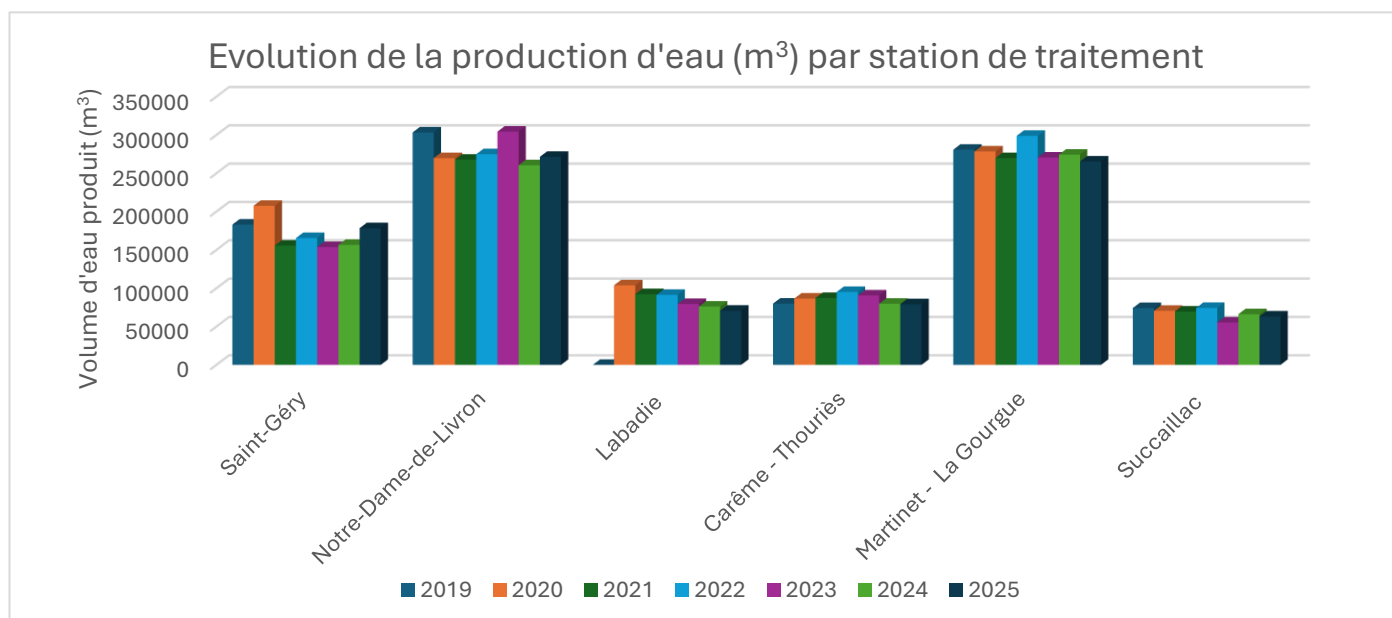
Le service de l'eau de la CC-QRGA compte 6 stations de traitement d'eau potable, les filières de traitements sont détaillées dans le *Tableau 4 : Filières de traitement de chaque station de traitement*

Nom de la station de production	Communes	Type de traitement
Saint-Géry	LOZE	Coagulation/Floculation - Décantation sur décanteur lamellaire - Filtration sur sable - Désinfection par Chloration (gazeux)
Notre-Dame-de-Livron	CAYLUS	Filtration sur sable - Désinfection UV
Labadie	PARISOT	Ultrafiltration - Désinfection par chloration
Carême - Thourières	CAZALS	Ultrafiltration - Décarbonatation Erca2 - Désinfection par chloration
Martinet - La Gourgue	SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL	Coagulation / Floculation (Pax)Filtration sur sable - Décarbonatation Erca2 - Désinfection au chlore
Succaillac	VAREN	Simple désinfection par injection de chlore

Les volumes produits par chaque station de traitement ces 5 dernières années sont les suivants (*Tableau 5*) et illustrés sur la *Figure 5* :

Tableau 5 : Volume produits (m³) par UDI (de 2019 à 2025)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Variations 2024 - 25
Saint-Géry	183058	207482	155662	165531	153743	156545	178342	13,92%
Notre-Dame-de-Livron	303314	269762	267756	274830	304350	260522	271394	4,17%
Labadie - Parisot	-	103785	92348	91375	79441	76088	70625	-7,18%
Carême - Thourières	79972	86480	87256	95122	90574	79727	79133	-0,75%
Martinet - La Gourgue	280754	278488	269801	298824	270584	274301	265353	-3,26%
Succaillac - Varen	74122	70483	69571	74246	55322	66096	63117	-4,51%
Vol total Produit QRGA	921220	1016480	942394	999928	954014	913279	927964	1,61%



IV. IMPORTATIONS (V2)

Plusieurs connexions internes et externes s'additionnent aux productions d'eau du territoire :

- L'interconnexion de Memer : Le SMELS soulage l'UDI de Saint-Géry en période estivale et lors de fortes turbidités.
- L'interconnexion de Puylagarde – Labarabie : L'UDI de Saint-Géry soulage l'UDI de Parisot lors de la période estivale.
- L'interconnexion de Puylagarde – Moulin à vent créer fin 2023 : L'UDI de Saint-Géry soulage l'UDI de Parisot lors de la période estivale.
- Une Vente d'eau du SMELS sur l'UDI de Varen et alimentation de certains compteurs par l'UDI de la Gourgue

Tableau 6 : Volumes d'eau importés en m³

	SMELS -> UDI Saint-géry	UDI Saint-Géry -> UDI Parisot	SMELS -> UDI Varen	UDI La Gourgue -> UDI Varen
2019	38588	1330	12320	NC
2020	17248	-	8870	NC
2021	45162	-	13863	NC
2022	44840	13300	14013	NC
2023	45224	12891	9964	NC
2024	28564	6205	11408	NC
2025	41608	12614	9810	1920

V. EXPORTATIONS (V3)

Le service exporte trois ressources différentes, deux en interne ; l'interconnexion de Puylagarde – Labarabie et Moulin à vent permet de soulager l'UDI de Parisot en période estivale notamment. L'UDI de la Gourgue alimente certains usagers de Varen.

Une autre en externe ; l'UDI de Thouriès vend de l'eau à certains usagers de la commune de Penne.

Les volumes exportés sont explicités ci-dessous : *Tableau 7*

Tableau 7 : Volumes d'eau exportés en m³

	UDI Saint-Géry -> UDI Parisot	UDI Thouriès -> Commune de Penne	UDI La Gourgue -> UDI Varen
2019	1330	298	
2020	-	341	
2021	-	389	
2022	13300	968	
2023	12891	1221	
2024	6205	532	
2025	12614	357	1920

VI. VENTE AUX ABONNES (V7)

Le service administratif de l'eau assure depuis le 1^{er} janvier 2023 la facturation en régie des abonnés.

Le *Tableau 8* et la *Figure 8* montrent l'évolution des volumes d'eau vendus sur chaque UDI.

	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2018	132776	170056	66194	-	-	58898
2019	140394	190933	48472	61232	181489	30627
2020	124240	165182	48441	64995	186254	44666
2021	123622	185301	53562	64019	199910	46398
2022	130892	225130	50097	70966	218827	60678
2023	121542	183092	55328	59053	163108	38417
2024	120704	161661	46188	59633	163569	45437
2025	119515	160531	48308	57951	175902	45227
% Variation 2023-24	-0,99%	-0,70%	4,59%	-2,82%	7,54%	-0,46%

Tableau 8 : Volume d'eau vendus aux abonnés (de 2018 à 2025)

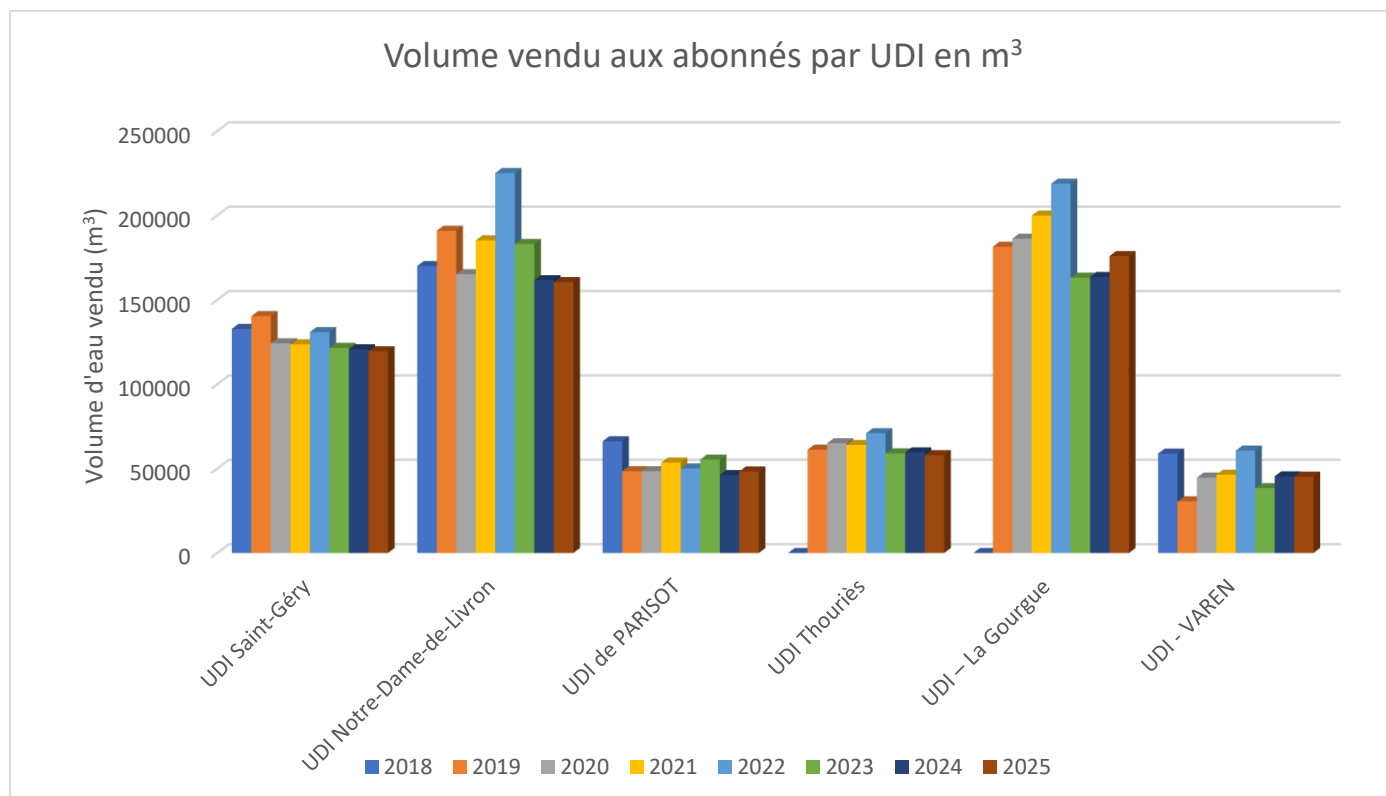


Figure 8 : Evolution des volumes vendus aux abonnés par UDI (de 2018 à 2025)

VII. AUTRES VOLUMES

1. Volume de service (V9) et volume sans comptage (V8)

Les volumes de services comprennent les eaux de lavage des filières de traitement ainsi que les eaux d'entretien de la station. Avant 2023, certains de ces volumes étaient estimatifs, ils sont signalisés en **bleu**.

Les volumes sans comptages comprennent les eaux non comptées utilisées tout au long de l'année comme les eaux prises sur les Poteaux Incendies.

	UDI Saint-Géry	UDI Notre- Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thouriès	UDI La Gourgue	UDI de VAREN
VOLUMES DE SERVICES STATION						
2019	11985	4619	6500	6829	9500	500
2020	13697	2224	6500	6928	9500	500
2021	14070	3047	6500	7773	13242	600
2022	14428	3800	6378	7000	3882	600
2023	19883	4890	6739	6408	15242	600
2024	35684	4497	7884	5757	3240	600
2025	8145	4746	5222	4583	4190	1640
VOLUMES DE SERVICE RESEAU (V9)						
2019	750	1348	280	410	1636	500
2020	750	1348	280	410	1636	500
2021	750	1348	280	410	1636	600
2022	750	1348	280	410	1636	600
2023	750	1348	280	410	1636	600
2024	750	1348	280	410	1636	600
2025	750	1348	280	410	1636	600
VOLUMES SANS COMPTAGE						
2019	1500	1500	1500	1000	2100	2000
2020	1500	1500	1500	1000	2000	2000
2021	1500	1500	1500	1000	2000	2000
2022	1500	1500	1500	1000	2000	2000
2023	1500	1500	1500	1000	2000	2000
2024	3741	5335	2216	745	7131	1722
2025	4014	2547	1814	208	9675	1645

Tableau 9 : Volume de service et volume sans comptage

2. Volume consommé autorisé (V6)

Le volume autorisé comptabilise l'eau facturée, les eaux de services et l'estimation du volume d'eau non comptabilisable.

Volume consommé autorisé V6 = V7 + V8 + V9

	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI La Gourgue	UDI de VAREN
2019	142644	193781	50252	62642	185225	33127
2020	126490	168030	50221	66405	189890	47166
2021	125872	188149	55342	65429	203546	48998
2022	133142	227978	51877	72376	222463	63278
2023	123792	185940	57108	60463	166744	41017
2024	125195	168344	48684	60788	172336	47759
2025	124279	164426	50402	58569	187213	47472

Tableau 10 : Volume consommé autorisé

VIII. LINEAIRE DE RESEAU

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable de la CCQREGA est de plus de 620,37 km au 31/12/2025.

Réparti de la manière suivante :

	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI La Gourgue	UDI - VAREN
Linéaire de réseau (km)	147,44	132,31	47,16	83,64	178,18	31,64

Tableau11 : Linéaire de réseau

IX. TARIFICATION

1. Modalité de facturation

La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement).

		2022	2023	2024	2025	2026
Tarifs		01/01/2022 2	01/01/2023 3	01/01/2024 4	01/01/2025 5	01/01/2026 6
Part de la collectivité						
Part Fixe (€ HT)	Abonnement	98	98	108	118	128
Part variable (€ HT / m³)	Consommation	1,25	1,25	1,35	1,45	1,45
Taxes et redevances						
Taxes et redevances	Taux de TVA	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%	5,50%
Redevances	Prélèvement sur la ressource en eau (AEAG)	0,07 € / m³	0,07 € / m³	0,07 € / m³	0,07 € / m³	0,07 € / m³
	Consommation eau potable (AEAG)	0,33 € / m³	0,33 € / m³	0,33 € / m³	0,32 € / m³	0,32 € / m³
	Performance des réseaux	-	-	-	0,07 € / m³	0,11 € / m³

Tableau 12 : Modalité de facturation

2. Facture d'eau type

Les tarifs applicables aux 01/01/2023-2024 et 2025 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

		2023	2024	2025	2026
Tarifs		01/01/2023	01/01/2024	01/01/2025	01/01/2026
Part de la collectivité					
Part Fixe	Abonnement	98	108	118	128
Part variable (€ HT / m³)	Pour une consommation annuelle de 120 m³	150	162	174	174
Montant HT revenant à la collectivité		248	270	292	302
Redevances AE					
Redevances	Prélèvement sur la ressource en eau (AEAG)	8,4	8,4	8,4	8,4
	Consommation eau potable (AEAG)	39,6	39,6	38,4	38,4
Performance réseaux		-	-	8,4	13,2
Montant des redevances		48	48	55,2	60
TVA à 5,5%					
Montant de la TVA		16,28	17,49	19,10	19,91
TOTAL TTC		312,28	335,49	366,30	381,91
Prix au m³		2,60	2,80	3,05	3,18

Tableau 13 : Facture type

Les volumes consommés sont relevés manuellement avec une fréquence annuelle. Il en est de même pour la facturation, il est possible, pour les abonnés au service de l’eau, d’être mensualiser.

3. Recettes

Les recettes de la collectivité sont présentées dans le *Tableau 14* :

Tableau 14 : Recettes de la collectivité

Année	2022	2023	2024	2025	Variation
Total recettes de vente d'eau	1 530 169,39 €	1 634 548,09 €	1 727 077,00 €	1 808 347.21 €	4.70%

Le total des recettes des ventes d’eau HT au 31/12/2025 est de 1 808 347.21 €.

X. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE

1. La qualité de l’eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l’Agence Régionale de la Santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par celle-ci dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la Santé Publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés en 2024	Nombre de prélèvements non conformes en 2024	Nombre de prélèvements réalisés en 2025	Nombre de prélèvements non conformes en 2025
Bactériologique				
UDI Saint-Géry	9	0	10	0
UDI Notre-Dame-de-Livron	15	0	14	0
UDI de PARISOT	8	0	8	0
UDI Thourières	10	0	10	0
UDI – La Gourgue	16	0	17	0
UDI - VAREN	9	0	11	0
Paramètres Physico-chimique				
UDI Saint-Géry	9	0	11	0
UDI Notre-Dame-de-Livron	16	0	14	0
UDI de PARISOT	8	0	8	0
UDI Thourières	11	0	10	0
UDI – La Gourgue	17	0	17	0
UDI - VAREN	12	0	15	0

Tableau 15 : Qualité de l’eau : nombre de prélèvements réalisés lors du contrôle sanitaire de l’ARS

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

Taux de conformité =
$$\frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvement non conformes}}{\text{nombre de prélèvement réalisés}} \times 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5 000 habitants ou produit plus de 1 000 m³/jour.

Taux de conformité = 100%

Analyses	Bactériologique					
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI La Gourgue	UDI - VAREN
Taux de conformité en 2024	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de conformité en 2025	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
	Paramètres physico-chimiques					
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI La Gourgue	UDI - VAREN
Taux de conformité en 2024	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Taux de conformité en 2025	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 16 : Taux de conformité

2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

Pour juger de l'établissement du descriptif détaillé, le ministère de l'environnement a fait évoluer, par un nouveau décret du 2 décembre 2013, l'indicateur de performance IP103.2 « indice de connaissance et de gestion patrimonial des réseaux d'eau potable ». Ce décret modifie en profondeur cet indicateur y compris le barème d'attribution des points.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	13
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		80%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	72%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10

VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	95

Tableau 17 : Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale pour l'ensemble des réseaux du service pour l'année 2025 est de 95.

3. Indices d'avancement de protection des ressources en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2024, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **80%**. (100% en 2023).

4. Indicateur de performance du réseau

4.1 Rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée et ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution. Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

Rendements du réseau = (V6+V3) /(v1+v2)						
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2019	65%	64%	41%	79%	66%	38%
2020	61%	62%	44%	77%	68%	59%
2021	68%	70%	54%	75%	75%	59%
2022	70%	83%	50%	77%	74%	72%
2023	69%	61%	62%	68%	62%	63%
2024	71%	65%	59%	77%	63%	62%
2025	62%	61%	61%	76%	71%	63%

Tableau 18 : Rendement du réseau de distribution par UDI

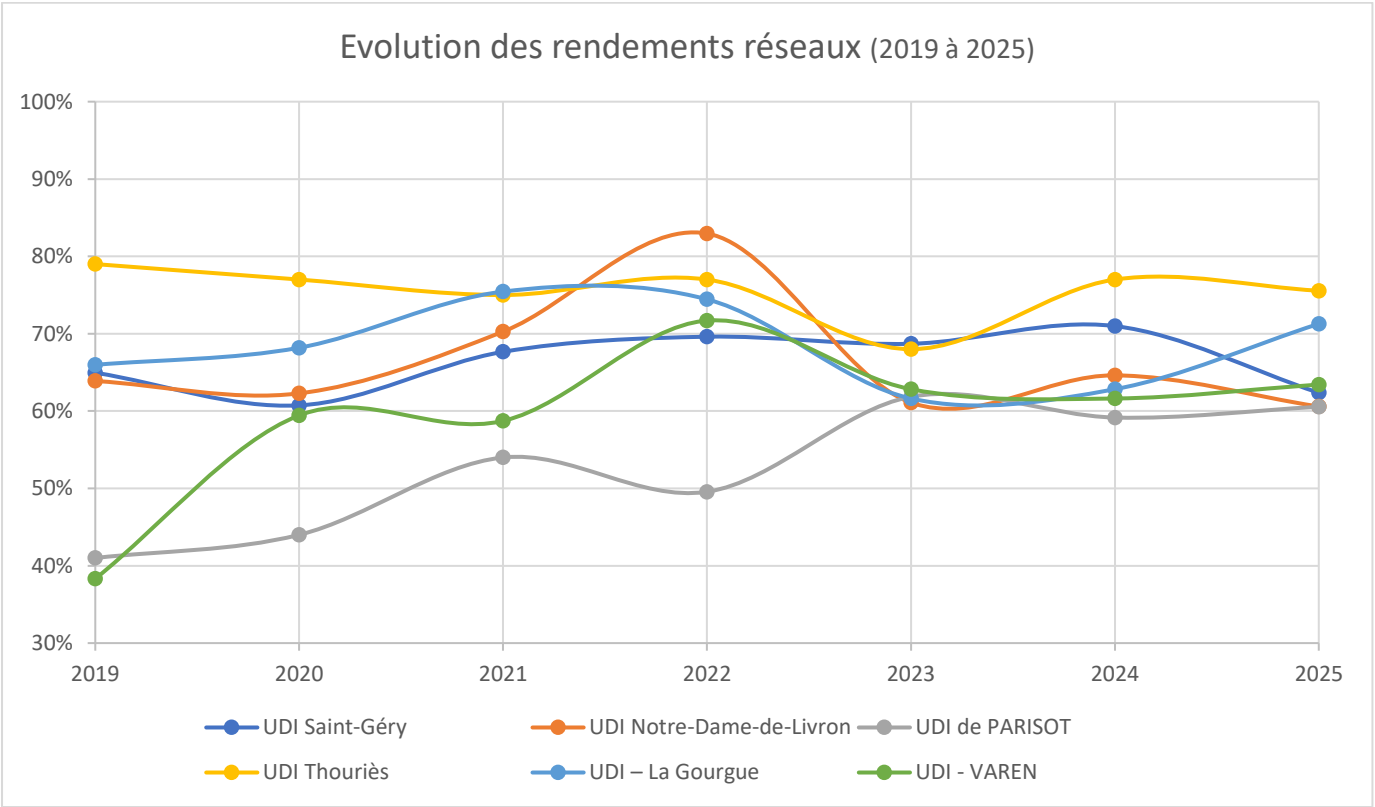


Figure 9 : Evolution des rendements réseaux

A titre indicatif, le ratio volume vendu sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire) vaut :

Rendement primaire = V7/V4 avec V4 = v1+v2-v3						
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2019	64%	63%	39%	76%	65%	37%
2020	58%	61%	46%	75%	67%	53%
2021	65%	69%	52%	73%	74%	56%
2022	66%	82%	48%	74%	73%	72%
2023	65%	60%	60%	64%	60%	58%
2024	67%	62%	52%	74%	60%	60%
2025	58%	59%	58%	72%	66%	60%

Tableau 19 : Rendements primaire

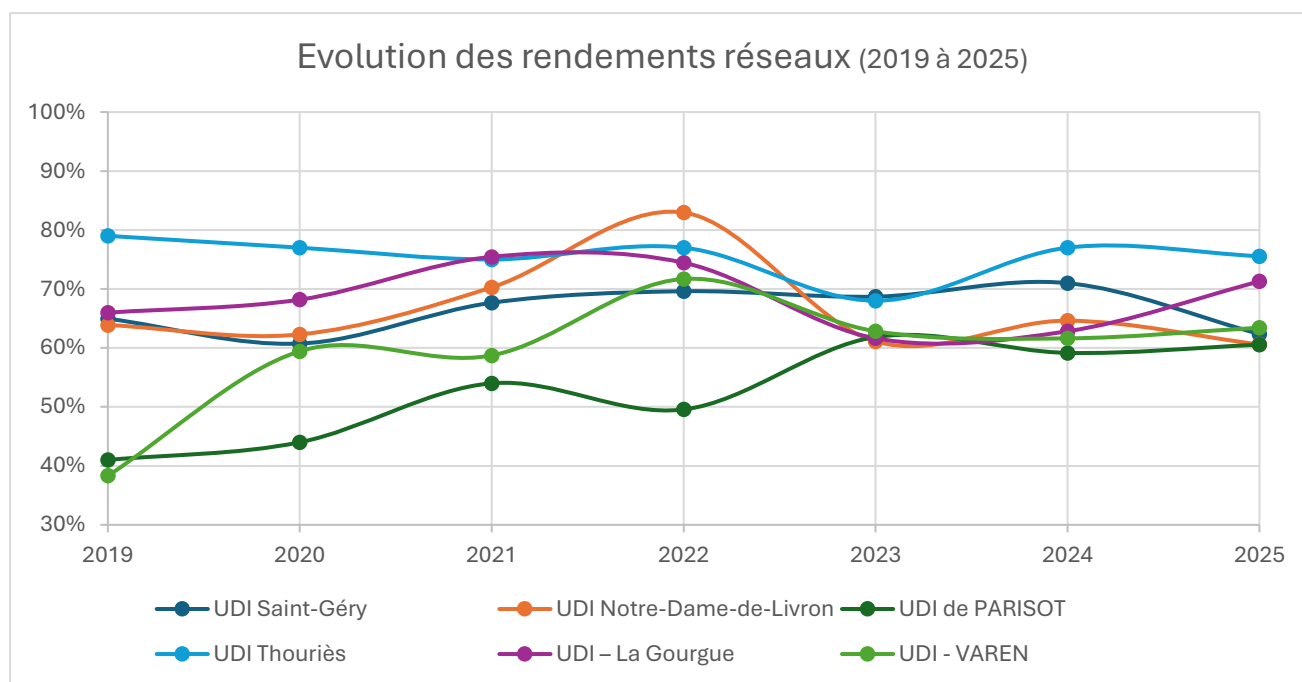


Figure 10 : Evolution des rendements primaires (de 2019 à 2023)

4.2 Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau et par jour, la part des volumes (m³) mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

Indice linéaire des volumes non comptés (V4-V7)/(365*km) et V4=V1+V2-V3						
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2019	1,69	2,16	NC	0,61	1,61	4,79
2020	1,92	2,01	3,85	0,70	1,50	2,98
2021	1,42	1,58	2,88	0,75	1,13	3,18
2022	1,40	0,95	3,22	0,76	1,30	2,37
2023	1,37	2,33	2,18	1,00	1,74	2,30
2024	1,23	1,90	2,13	0,65	1,80	2,75
2025	1,86	2,13	2,06	0,69	1,45	2,54

Tableau 20 : Indice linéaire des volumes non comptés

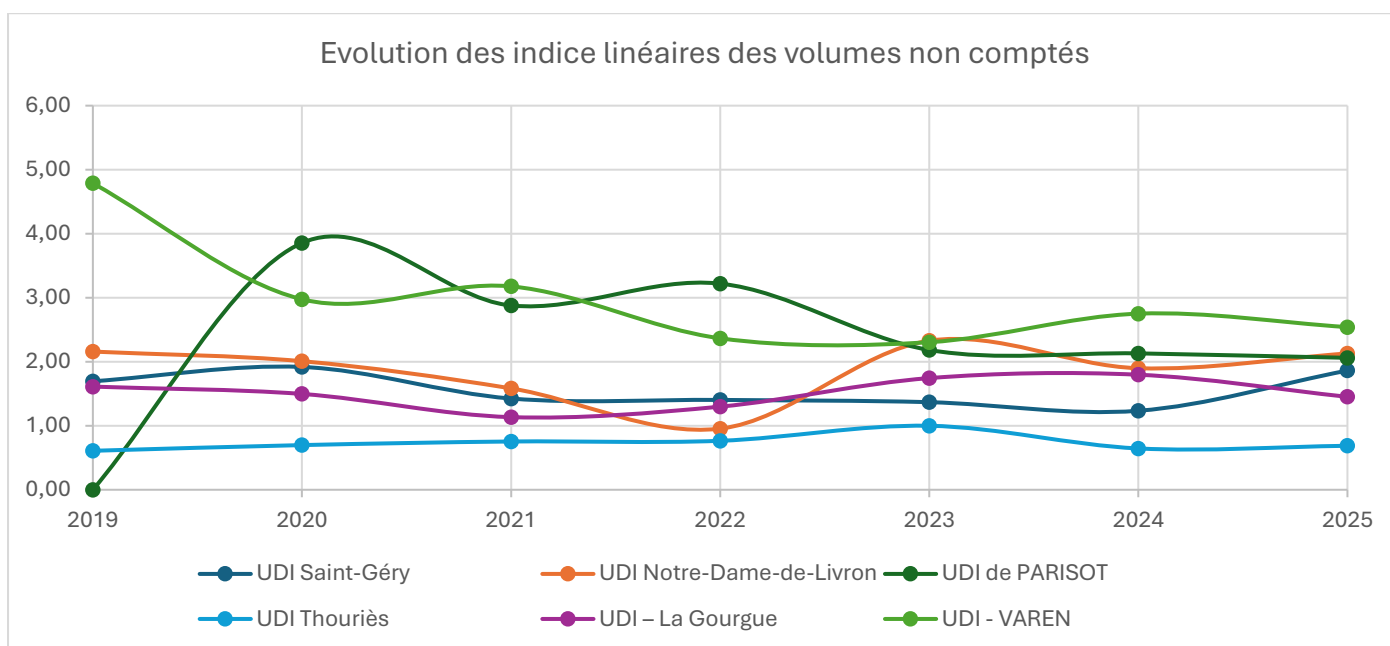


Figure 11 : Evolution de l'indice linéaire des volumes non comptés pour chaque UDI

4.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Indice linéaire de pertes en réseau (V4-V6) /(365*km) et V4=V1+V2-V3						
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2019	1,65	2,10		0,56	1,55	4,57
2020	1,87	1,95	3,24	0,65	1,44	2,76
2021	1,38	1,53	2,77	0,71	1,08	2,95
2022	1,36	0,90	2,92	0,72	1,24	2,14
2023	1,32	2,27	2,10	0,95	1,68	2,08
2024	1,14	1,77	2,38	0,61	1,65	2,55
2025	1,76	2,05	1,83	0,67	1,24	2,21

Tableau 7: Indice linéaire de perte en réseau

4.4 Indice linéaire de consommation

Cet indicateur correspond à la somme des volumes consommés autorisés et des volumes exportés, ramenée à la journée de consommation au km de réseau.

Indice linéaire de consommation (V6+V3)/365*km						
	UDI Saint-Géry	UDI Notre-Dame-de-Livron	UDI de PARISOT	UDI Thourières	UDI – La Gourgue	UDI - VAREN
2019	3,29	3,78		2,28	3,13	2,84
2020	3,17	3,24	2,86	2,45	3,21	4,05
2021	3,16	3,65	2,86	2,80	3,49	4,20
2022	3,06	4,42	3,34	2,83	3,65	5,43
2023	3,30	3,64	3,42	2,18	2,93	3,78
2024	3,50	3,29	3,75	2,20	2,82	4,10

Tableau 8 : Indice linéaire de consommation

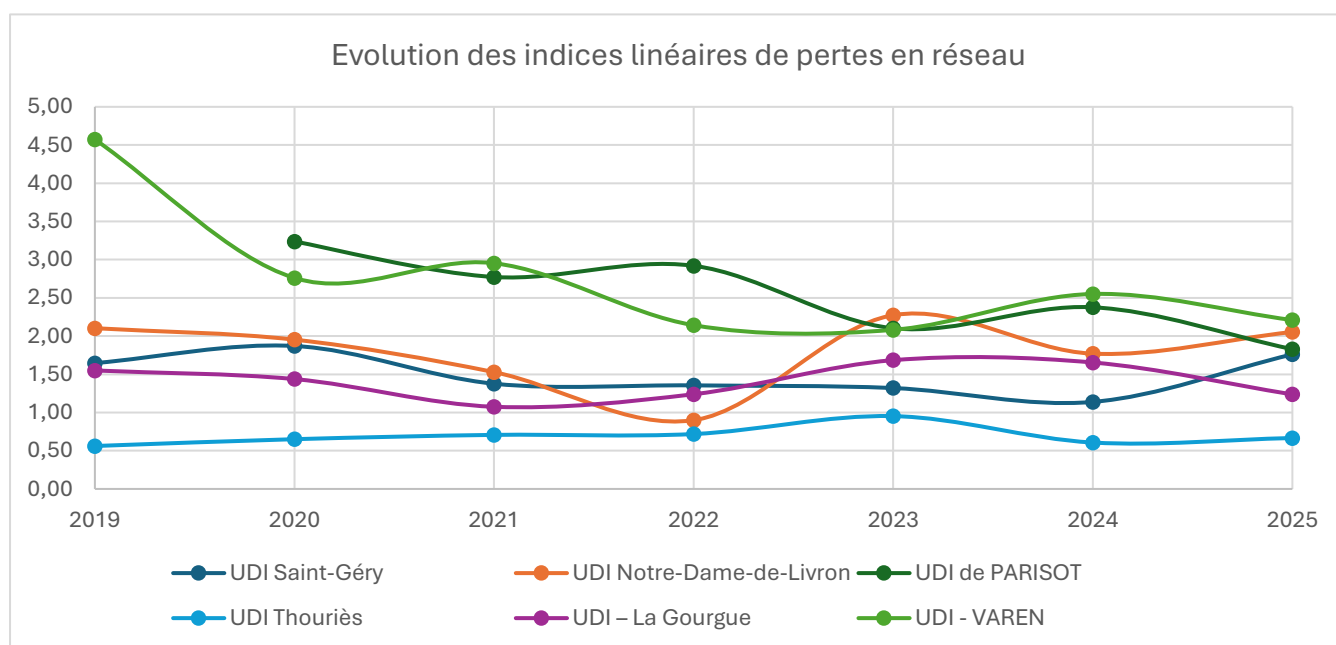


Figure 2 : Evolution de l'indice linéaire de pertes en réseau pour chaque UDI

5 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé par la longueur du réseau. Pour 2023, nous calculons ce taux à partir des 3 dernières années. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Tableau 9 : Taux de renouvellement du réseau

Au cours des 5 dernières années 19 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

	PARISOT	SAINT ANTONIN NOBLE VAL (SANV)	CAYLUS	VAREN	Total de km renouvelé par an en régie	Total de km renouvelé par un prestataire
2021	Neuvial - 1 km	0,3 m Collège - SANV	Route des Moulins Loze - 1,1 km Lieu- dit Félines - 0,2 km		2,6	-
2022	Métairie 1ère tranche - 2,1 km	Joany - SANV - 0,5 km	Route des Moulins Loze suite - 1 km	Centre bourg LEXOS - 1,9 km	3,6	1,9 km
2023	Majac 1ère tranche - 1 km	Saint-Amans - ESPINAS - 0,6 km	Durou-Larriaque - LACAPELLE - 2 km		3,6	-
2024	Majac 2ème tranche - 1,8 km Métairie Haute - 1,5 km			LEXOS - ARNAC - 1,1km	4,4	-
2025	Pech Bernou – 1.1 km Centre Bourg Parisot - 0,160 km		Saint-Projet - 1,3 km		2,6	-

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable en 2024 est de 0.47 %.

6 Etat de la dette du service

L'état de la dette du service au 31 décembre 2025 fait apparaitre les valeurs suivantes :

Etat de la dette au 31 décembre 2024					
	2022	2023	2024	2025	Variation
Annuité	409 821,40 €	409 104,69 €	409 130,04 €	405 872,01 €	-0,80%
Intérêts	100 731,58 €	90 033,30 €	79 687,53 €	68 864,62 €	-13,58%
Capital	309 089,82 €	319 071,39 €	329 442,51 €	337 007,39 €	2,30%
Capital restant dû	3 589 826,21 €	3 280 736,39 €	2 961 665,00 €	2 652 784,74 €	-10,43%

Tableau 10 : Etat de la dette au 31 décembre 2025.

XI. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

	2024	2025
Estimation du nombre d'abonnés desservis	6010	6111
Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	3,05	3,18
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100%	100%
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105	95
Rendement du réseau de distribution	ST-Géry : 71% Livron : 65% Parisot : 59 % Thouriès : 77% La Gourgue : 63% Varen : 62%	ST-Géry : 62% Livron : 61% Parisot : 61% Thouriès : 76% La Gourgue : 71% Varen : 63%
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km)	ST-Géry : 1,23 Livron : 2,10 Parisot : 2,13 Thouriès : 0,65 La Gourgue : 1,80 Varen : 1,24	ST-Géry : 1,86 Livron : 2,13 Parisot : 2,06 Thouriès : 0,69 La Gourgue : 1,45 Varen : 2.54
Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /j/km)	ST-Géry : 1,14 Livron : 1,77 Parisot : 2,38 Thouriès : 0,61 La Gourgue : 1,65 Varen : 2,55	ST-Géry : 1,76 Livron : 2,05 Parisot : 1,83 Thouriès : 0,67 La Gourgue : 1,24 Varen : 2,21
Indice linéaire de consommation (m ³ /j/km)	ST-Géry : 2,79 Livron : 3,23 Parisot : 3,37 Thouriès : 2,02 La Gourgue : 2,80 Varen : 4,10	ST-Géry : 2,90 Livron : 3,16 Parisot : 2,87 Thouriès : 1,94 La Gourgue : 3,07 Varen : 4,21
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,73	0,73
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	80%

Tableau 11 : Récapitulatif des indicateurs